CABINET

REPUBLIQUE	DU	CONGO
Unité-Travo	uil-Pr	rogrès

Arrêté n°	12 754	/PM-CAB
portant nomin	nation d'un attach	é au cabinet du Premier ministre
Chef du Gouve	ernement	

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n°2017-492 du 27 décembre 2017 portant structuration et attributions du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2021-378 du 29 juillet 2021 portant cadre d'organisation du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

ARRETE:

Article premier: Monsieur OKAMBA-OSSEKE Félicien est nommé attaché au cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement, département environnement, climat et développement durable.

Article 2 : Monsieur OKAMBA-OSSEKE Félicien percevra les indemnités prévues par les textes en vigueurs.

Article 3: Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de Monsieur OKAMBA-OSSEKE Félicien, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo//-

Fait à Brazzaville, le 12 octobre 2023

Anotole Collinet MAKOSSO.